

COMMUNIQUE de PRESSE :

« *De la Ville à la Métropole* »

Un enjeu vital pour Liège.

« Manifeste associatif et citoyen pour la Communauté Urbaine »

Depuis bientôt deux ans, **sept Associations liégeoises**, parmi les plus représentatives des « milieux socio-économiques liégeois » (et ayant toutes parmi leur raison d'être la promotion d'une image positive pour le Pays de Liège) .. ont décidé de se concerter et ont mis en place un comité de coordination appelé « *Forum des Associations du Pays de Liège* ».

A ce Forum sont représentés : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège-Verviers, le CLIRP – UPMC (Union Professionnelle des Métiers de la Communication), Etudes et Expansion, Le Grand Liège, Liège Demain, la Société Libre d'Emulation et l'Union Wallonne des Entreprises de Liège, (soit près de **5.000 membres**). Il se réunit régulièrement pour débattre de sujets d'intérêt général, prendre des positions communes et organiser, le cas échéant, des actions.

Le développement économique, social, culturel se fait aujourd'hui, en Europe, autour des grandes Métropoles qui jouent un rôle structurant.

Aussi, la **mise en place rapide de la « communauté urbaine » ou d'une « Métropole Liégeoise » retient depuis longtemps notre attention**. En ce sens, nous saluons les initiatives récentes prises par « la **Conférence des Bourgmestres de l'Agglomération** », telles que relayées dans la presse en ce début décembre 2007.

Nous estimons indispensable et urgent de tout mettre en œuvre pour accélérer le processus, et surtout **d'informer et mobiliser la population liégeoise** qui ne mesure pas bien les raisons ni les enjeux de cette « communautarisation urbaine » de Liège.

La note ci-dessous présente le *projet de colloque public* que le *Forum des Associations* souhaite proposer aux « forces vives de la région liégeoise » et aux autorités, en particulier à la « Conférence des Bourgmestres de l'Agglomération ». Le but final étant de susciter dans la population liégeoise un élan et un soutien à la mise en place de notre grande Métropole liégeoise. Il s'agit pour les citoyens et pour le monde associatif de véritablement **s'approprier cette dynamique** et d'y jouer pleinement son rôle !

Et, pourquoi pas, de lui faire signer un **manifeste** !

Les études de « positionnement » l'ont montré, et comme l'ont dit les responsables politiques liégeois à la Conférence des Bourgmestres : « sinon, Liège, aujourd'hui, ne FAIT PAS LE POIDS ! »

- Avec ses 192.000 habitants, ce qui résulte des fusions de communes de 1977, **Liège est trop étriquée**: elle n'est que la **4ème ville** belge en importance (derrière Anvers, Gand et Charleroi) alors que son **agglomération** (13 communes pour 485.000 h) est la **3ème** après Bruxelles et Anvers, et bien avant Gand et Charleroi.
De même au niveau de la « région urbaine » ou « bassin de vie » (ensemble fonctionnel de 34 communes comprenant plus de 630.000 h, c'est-à-dire un peu plus que l'arrondissement qui en comporte 585.000), **Liège est incontestablement la 2ème** « **métropole régionale** » belge après Anvers et **1ère de Wallonie** !

	Ville	Agglomération	Région Urbaine
Liège	192.000	485.000	630.000
Charleroi	205.000	290.000	390.000
Gand	230.000	260.000	400.000
Anvers	450.000	720.000	900.000
Bruxelles	140.000		> 1.000.000

- Liège ne représente que 30% de sa « Région Urbaine », donc un « faible poids relatif » (contre 50% pour Anvers, 53% pour Charleroi et 58% pour Gand).
Ce « morcellement » de la région urbaine rend **considérablement plus difficile la gestion de grands projets, fragilise et affaiblit son rôle et sa notoriété** tant au sein de son bassin de vie qu'en Wallonie ou sur le plan international.
- Par ailleurs, selon les études de la DATAR, Liège a reculé de la 60ème place (sur 165) en 1989 à la 121ème place (sur 180) en 2003 parmi les grandes villes européennes.
- La constitution d'une « communauté supra-communale » à l'échelle de l'agglomération au moins (485.000 h), de l'arrondissement (585.000 h) ou de la région urbaine (+ de 600.000 h) de préférence, apparaît à tous les spécialistes du développement économique et de l'aménagement du territoire comme une impérieuse et urgente nécessité si nous voulons réussir notre redéploiement et la modernisation de nos grandes infrastructures : culturelles, touristiques, de sécurité, ... et surtout économiques (mobilité et transport, logistique, santé, aménagement du territoire, ...) et si nous voulons **rendre à « la Communauté liégeoise » la place qu'elle mérite au sein de l'Europe et au sein de « l'Euregio Meuse-Rhin », dont elle est l'agglomération la plus importante.**
- C'est cette « communauté » qui a besoin de s'organiser pour assurer **le développement ordonné de toutes ses composantes**, au service de l'ensemble de la population, notamment en **pesant sur les décisions** fédérales, régionales et communautaires.

Depuis longtemps déjà, de **nombreuses études** ont été menées sur ce sujet.

On peut citer entre autres :

- Dès 1988, le colloque organisé par « Le Grand Liège » sur « Autonomie communale et solidarité entre communes ... ».
- Plus récemment, le 9 juin 2006, à l'occasion de l'assemblée plénière annuelle de « Liège Demain », Bernadette Mérenne, professeur de Géographie à l'ULg et directrice du SEGEFA, s'exprimait sur « Le développement territorial; réalités, espoirs et perspectives ».
- Le 27 avril 2007, lors d'un colloque organisé par « La maison de l'Urbanité » de Liège, la conclusion amenait à un plaidoyer pour « Une communauté de projets pour Liège ».

C'est à l'unanimité, que les spécialistes affirment la nécessité impérieuse d'une « **communauté supra-communale** » **donnant à Liège les moyens d'assurer son redéploiement.**

Très récemment, les pouvoirs publics se sont, à nouveau, accordés sur **l'urgence de la mise en place d'un plan d'ensemble.**

Nous sommes manifestement sortis de ce qui pouvait apparaître comme un « quasi-immobilisme » que nous semblions connaître depuis des années, et qui avait été attribué, par d'aucuns, à « l'égoïsme » de certains et à la difficulté pour les « autorités de tutelle » de promouvoir un rapprochement pourtant indispensable.

Nous nous réjouissons de constater que les mentalités sont en train de changer, et les prises de position récentes de la « *Conférence des Bourgmestres de l'agglomération liégeoise* » constituent une réelle avancée. Enfin le processus semble lancé !

Pour autant, nous pensons qu'une information et une **mobilisation de tous les Liégeois de la grande agglomération est absolument nécessaire.**

A cet effet le *Forum des Associations* propose d'organiser un **colloque scientifique et public** sur : « *L'avenir de la Métropole Liégeoise* ». Cette séance d'information et de mobilisation présenterait de manière scientifique les enjeux vitaux de la communautarisation urbaine. Au centre de ce colloque : un exposé scientifique du **professeur Bernadette Mérenne**, des chiffres probants, des « **témoignages** » d'experts ou d'hommes politiques extérieurs ayant expérimenté des réalisations à l'étranger (comme Lille par exemple), la **présentation d'expériences locales** en cours de réalisation à Liège-Seraing, en Basse Meuse, etc.

Pour être bien préparé le colloque pourrait être précédé d'une journée d'études organisée par le **GRE** et par les pouvoirs publics et politiques. Cette séance préparatoire devrait aussi permettre de rechercher des modalités de rapprochement des entités concernées et des **solutions concrètes aux grands problèmes collectifs** en matière d'emploi, d'aménagement du territoire, de mobilité, de sécurité, de santé, d'attractivité et d'accueil des investisseurs, de politiques économique, culturelle, touristique,

Appuyé par le *Forum des Associations*, le colloque réunirait impérativement **tous les acteurs et décideurs** de la future Métropole, les pouvoirs publics et politiques, l'**ULg**, la presse liégeoise, etc.

Le colloque devrait déboucher sur une prise de position commune et publique, sous la forme d'un **manifeste.**

Animation du Groupe de travail : « Forum des Associations du Pays de Liège »,
au nom des 7 associations :
M. Philippe GILLAIN (UPMC / CLIRP),
Courriel : ph.gillain@phg.be .

Fait à Liège, le 20 décembre 2007